

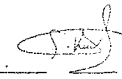
3 D INGENIERIE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 32 000 euros
Siège social : Zone Industrielle de Lucinges
01370 TREFFORT CUISIAT
423 354 562 RCS BOURG EN BRESSE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE (AIN)
INSCRIPTION N° 173760

DU 11 AOUT 2009

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 17 FEVRIER 2009

 Le Greffier 

EXTRAIT

L'an deux mil neuf, le mardi dix-sept février, à quatorze heures,
Au siège social à TREFFORT CUISIAT,

La société "**CMP HOLDING**", Société par Actions Simplifiée au capital de 240 000 euros, dont le siège social est à 01370 TREFFORT CUISIAT, Z.A. de Lucinges, immatriculée au Registre du commerce et sociétés sous le numéro 333 158 277 RCS BOURG EN BRESSE ;

Représentée par son Président en exercice : Monsieur Michel PIROUX ;

Associée unique de la société 3 D INGENIERIE à la suite de la cession à son profit de la totalité des parts sociales composant le capital social, intervenue ce jour ;

En présence de Monsieur Cédric PIROUX, gérant de la société 3 D INGENIERIE, ce dernier déclarant donner sa démission desdites fonctions de gérant, et ce, à la suite de la cession de la totalité des parts sociales intervenue ce jour au profit de la société C.M.P. HOLDING ;

Après avoir pris acte de la décision de Monsieur Cédric PIROUX de démissionner de ses fonctions de gérant ;

A pris les décisions suivantes :

- Modification de l'article 9 des statuts à la suite de la cession de parts,
- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement de Monsieur Cédric PIROUX,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

En conséquence de la cession de parts intervenue ce jour, la société C.M.P. HOLDING, devenue associée unique, décide de modifier l'article 9 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

Article 9 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de TRENTE DEUX MILLE EUROS (32.000 €).

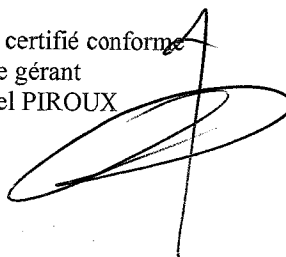
Il est divisé en DEUX MILLE (2.000) PARTS SOCIALES de SEIZE EUROS (16 €) chacune, intégralement libérées et attribuées à la société C.M.P. HOLDING.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal ainsi que Monsieur Cédric PIROUX et Monsieur Michel PIROUX.

Pour extrait certifié conforme
Le gérant
Michel PIROUX



3 D INGENIERIE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 32 000 euros

Siège social : Zone Industrielle de Lucinges

01370 TREFFORT CUISIAT

423 354 562 RCS BOURG EN BRESSE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE (AIN)
INSCRIPTION N° A 3760

DU 11 AOUT 2009

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 17 FEVRIER 2009

EXTRAIT

 La Greffier 

L'an deux mil neuf, le mardi dix-sept février, à quatorze heures,
Au siège social à TREFFORT CUISIAT,

La société "**CMP HOLDING**", Société par Actions Simplifiée au capital de 240 000 euros, dont le siège social est à 01370 TREFFORT CUISIAT, Z.A. de Lucinges, immatriculée au Registre du commerce et sociétés sous le numéro 333 158 277 RCS BOURG EN BRESSE ;

Représentée par son Président en exercice : Monsieur Michel PIROUX ;

Associée unique de la société 3 D INGENIERIE à la suite de la cession à son profit de la totalité des parts sociales composant le capital social, intervenue ce jour ;

En présence de Monsieur Cédric PIROUX, gérant de la société 3 D INGENIERIE, ce dernier déclarant donner sa démission desdites fonctions de gérant, et ce, à la suite de la cession de la totalité des parts sociales intervenue ce jour au profit de la société C.M.P. HOLDING ;

Après avoir pris acte de la décision de Monsieur Cédric PIROUX de démissionner de ses fonctions de gérant ;

A pris les décisions suivantes :

- Modification de l'article 9 des statuts à la suite de la cession de parts,
- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement de Monsieur Cédric PIROUX,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DEUXIEME DECISION

La société C.M.P. HOLDING prend acte de la démission de Monsieur Cédric PIROUX de ses fonctions de gérant et elle lui donne quitus de sa gestion.

Elle nomme en remplacement en qualité de gérant de la société 3 D INGENIERIE :

Monsieur Michel PIROUX, demeurant à 01370 TREFFORT CUISIAT, "Le Pierron".

Monsieur Michel PIROUX déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal ainsi que Monsieur Cédric PIROUX et Monsieur Michel PIROUX.

Pour extrait certifié conforme

Le gérant

Michel PIROUX

